



Édition spéciale budget

Volume 25 - Numéro 1
23 janvier 2014

ALLOCUTION DU MAIRE

Les prévisions budgétaires 2014 annoncent le début d'un troisième mandat. Elles sont le reflet des projets mis de l'avant dans le programme de notre administration présenté lors des élections de novembre dernier. Quant aux principales réalisations de 2013, elles ont été présentées dans mon rapport sur la situation financière publié dans *l'Info municipale* du 5 décembre dernier, ainsi que dans le journal *L'Information du Nord*. Les principaux dossiers à venir en 2014 se résument ainsi :

- ◇ **Plan de revitalisation du noyau villageois** : Suite à la réalisation des travaux de contournement réalisés par le ministère des Transports du Québec (MTQ), le noyau villageois a également fait l'objet de rénovations majeures. De ces travaux, la signalisation et l'éclairage restent à être finalisés en 2014.
- ◇ **Plan d'action du Village-relais** : Notre accréditation au statut de Village-relais venant à échéance, nous travaillerons cette année à la renouveler. À cet effet, une chargée de projet, pour laquelle nous avons obtenu une subvention, a été engagée.
- ◇ **Relocalisation du bureau d'accueil touristique** : Construction d'un nouveau bureau touristique au parc René-Lévesque face à l'entrée centrale.
- ◇ **Plan d'action pour la diversification économique** : Comprend le plan d'ensemble du parc des Cheminots, suite au dépôt du plan d'affaires et la recherche d'investisseurs pour mener à bien notre projet en collaboration avec le CLD. De plus, des mesures ont été adoptées pour favoriser l'implantation de commerces d'alimentation moyenne ou grande surface et d'hébergement.
- ◇ **Plan de renouvellement des infrastructures routières** : En cours de réalisation et planification des travaux à réaliser au cours des prochaines années. Ces travaux pourront être financés en partie par le fonds carrières et sablières.
- ◇ **Possibilité de relocalisation du garage municipal** : Le garage municipal ne répondant plus aux besoins de la Municipalité, sa relocalisation sera évaluée.
- ◇ **Environnement** : Plusieurs dossiers seront traités en cours d'année, dont la protection des rives, la surveillance des installations septiques, le suivi du dossier des goélands au lac Labelle et ailleurs, ainsi que la poursuite de mesures pour réduire l'utilisation des sels de voirie, telles que l'implantation des quartiers blancs.
- ◇ **Tourisme, loisirs et famille** : Réalisation de certaines actions suite à l'adoption de la politique familiale et de la démarche Municipalité amie des aînés.

BUDGET 2014

Le taux de la taxe foncière générale passera de 0,6336 \$ à 0,6463 \$ du 100 \$ d'évaluation. Le taux des taxes de services d'aqueduc et d'égout, pour leur part, augmentent, mais cette augmentation est compensée par une baisse dans les dettes reliées à ces mêmes services. La taxe sur les matières résiduelles reste stable, alors que la taxe sur l'environnement augmente d'un dollar. Ainsi, de façon globale, le compte de taxes diminuera pour les contribuables desservis par l'aqueduc et l'égout et augmentera légèrement pour ceux n'ayant pas ces services.

Ce budget comprend la réalisation de certains projets spéciaux, de même que divers supports financiers aux organismes communautaires qui contribuent à faire de Labelle un milieu de vie agréable aux activités diversifiées.

Sans entrer dans le détail, soulignons les principaux projets spéciaux ou modifications apportées au budget des différents services :

Administration

Ce budget prévoit la poursuite de la publication de *L'Info municipale*, très appréciée de la population et une aide au branchement à l'Internet haute vitesse dans certains secteurs de la Municipalité.

Les efforts réalisés par la Municipalité au maintien de la clinique médicale à Labelle sont reconduits et nous investiront pour maintenir une bonne visibilité lors des différentes activités Ironman.

Une aide appréciable sera accordée à la Chambre de commerce de Labelle afin de lui donner la possibilité de bien s'implanter et de réaliser divers projets.

Sécurité publique et protection incendie

Le budget de fonctionnement de la protection incendie en 2014, permettra, encore cette année, d'effectuer des visites de prévention à domicile par les pompiers, en conformité avec le schéma de couverture de risques, et pour lesquelles nous continuons toujours à recevoir d'excellents commentaires de nos citoyens. Le Service poursuivra la réalisation de plans d'intervention pour les édifices publics et commerciaux.

En 2013, la Municipalité a débuté le projet d'installation de numéros civiques en bordure des chemins, hors du noyau villageois, afin de faciliter l'accès aux propriétés lors de situations d'urgence. Ce projet sera finalisé en 2014.

Travaux publics

De façon récurrente, ce budget prévoit des sommes pour l'amélioration des fossés, l'émondage et le rechargement de chemins ainsi que le remplacement de ponceaux.

Des investissements qui seront réalisés suivant le plan triennal d'immobilisation, on y retrouve, entre autres, la réfection de trottoirs, l'achat de divers équipements et la réparation de fissures sur le chemin du Lac-Labelle.

La Municipalité est encore à étudier la possibilité de relocaliser ou de rénover le garage municipal afin que celui-ci rencontre davantage les besoins du Service des travaux publics pour les années à venir.

Aménagement et urbanisme

Le programme de revitalisation, relatif à la rénovation et la construction domiciliaire dans certaines zones, qui prévoit un crédit de taxes, se termine le 31 décembre 2013. Comme il prévoit un crédit de taxes sur trois ans, un budget de 6 000\$ a été octroyé pour assurer le paiement desdits crédits de taxes. Ce programme étant en cours de révision, un nouveau règlement sera adopté en début d'année 2014.

Environnement

En 2014, nous continuons dans le même sens qu'entrepris depuis 2010, soit l'application des règlements sur la protection des rives, la surveillance des installations septiques et le suivi du dossier des goélands au lac Labelle et ailleurs.

Nous voulons aussi répéter l'expérience avec une patrouille environnementale telle qu'implantée à l'été 2013.

Tourisme

Le projet de relocalisation du bureau d'accueil touristique dans le parc René-Lévesque est une des priorités du conseil et pourrait se concrétiser en 2014.

Loisirs, culture et famille

Le budget 2014 tient compte des actions mises en place suite à l'adoption de la politique familiale, Municipalité amie des aînés. Ainsi, en plus des activités régulières, la participation financière à des cours de natation pour les enfants du pré-scolaire et la fête familiale, ayant été un franc succès, sont maintenus pour une deuxième année.

L'entente avec le parc du Mont-Tremblant afin que les citoyens de Labelle puissent bénéficier de la plage du secteur La Cachée et un accès au parc sans frais, ayant aussi connu une grande popularité, est également reconduite.

Nous prévoyons que la rénovation du centre communautaire et l'installation du dôme sur la patinoire débiteront dès le printemps 2014 pour se terminer, nous l'espérons, avant la saison d'automne. Le budget du service prévoit des activités pour l'inauguration de ces deux infrastructures.

Bibliothèque

En 2013, il y a eu une augmentation substantielle de la collection de livres. Le budget 2014 a été ajusté afin d'assurer le maintien du développement de cette collection pour la garder aux normes.

AUTRES SERVICES

Certains services sont traités distinctement en raison des particularités qui leur sont propres et du fait qu'ils font l'objet d'une taxe spécifique dédiée exclusivement à couvrir les dépenses d'opérations respectives de chacun de ces services. En voici les principaux :

Aqueduc

La tarification pour les services d'aqueduc sera de 217 \$ par logement. C'est une hausse de 45 \$ par logement, mais celle-ci sera compensée par une baisse de 50 \$ au niveau du financement de ces mêmes services. Ainsi, il nous sera possible de réaliser certains projets d'aqueduc sans avoir à augmenter la taxe totale d'aqueduc.

À noter que ce budget d'aqueduc comprend une contribution au fonds réservé pour le renouvellement de la flotte de véhicules représentant une proportion d'utilisation des véhicules à l'entretien de l'aqueduc.

L'équipe des travaux publics procédera, en 2014, au remplacement d'une conduite d'aqueduc sur la rue Allard grâce à une subvention qui nous a été accordée.

Égout

La tarification pour les services d'égout sera de 177 \$ par logement. C'est également une hausse de 45 \$, qui elle aussi sera compensée par une baisse de 66 \$ au niveau du financement de ces services. Encore ici, il nous sera possible de réaliser certains projets d'égout sans avoir à augmenter la taxe totale d'égout.

Pour ce service aussi, le budget comprend une contribution au fonds réservé pour le renouvellement de la flotte de véhicules représentant une proportion d'utilisation des véhicules à l'entretien de l'égout.

Matières résiduelles

Ce service comprend la collecte et la disposition des résidus domestiques tout aussi bien que la collecte et la disposition des matières recyclables. À noter que ce service couvre aussi la récupération des matières dangereuses, des piles, des batteries en tous genres et des équipements électroniques directement au garage municipal. Notre bonne performance en ce qui concerne la récupération, nous a permis d'obtenir une ristourne intéressante qui nous permet de maintenir la taxe pour les matières résiduelles à 141 \$.

Il est donc très important de mentionner qu'il faut continuer à réduire l'enfouissement, car c'est payant pour nous et pour l'environnement. Utilisons nos bacs verts pour le recyclage, utilisons nos composteurs, utilisons nos écocentres pour valoriser nos matériaux de construction. À ce titre, veuillez noter que la disposition de matériaux au site de la RIDR à Rivière-Rouge est **gratuit** pour les citoyens de Labelle (équivalent d'une remorque 4' X 8'). Réduire l'enfouissement et augmenter notre récupération nous permettraient, encore cette année, de recevoir des redevances du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et réduiraient notre facture des matières résiduelles. Et cela sans parler du bien que nous faisons à la santé de notre terre! La Municipalité vous invite donc à rapporter vos sapins de Noël au garage municipal dans la semaine du 6 janvier prochain afin qu'ils soient récupérés.

Sûreté du Québec

La facture de la Sûreté du Québec sera, pour 2014, de 374 700 \$ soit une augmentation de 2 200 \$. Réparti sur l'évaluation de l'ensemble des contribuables, le taux est fixé à 0,0928 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation.

Taxe spéciale (service de la dette sur la valeur foncière à l'ensemble)

Cette taxe, établie à 0,0272 \$ du 100 \$ d'évaluation, sert au remboursement de règlements d'emprunt comprenant l'acquisition d'un camion 10 roues 2013 et d'équipements de déneigement (règlement numéro 2012-222), l'aide financière au Manoir Labellois (règlement numéro 2012-211), le remboursement d'une partie des travaux réalisés sur la rue du Collège en 2011 (règlement 2011-202), l'acquisition d'un camion auto-pompe (règlement 2009-170), des travaux au village et à la caserne (règlement no. 93-138), l'achat des camions incendie et benne en 2003 (règlement no. 2003-78 et 2003-79). Pour 2014, le montant à rembourser totalise 109 590 \$.

On retrouvera au service de la dette, les remboursements annuels des autres emprunts contractés par la Municipalité. Ainsi, tous les règlements d'emprunt de secteurs s'y retrouvent. Au niveau des dépenses de remboursement d'emprunt se retrouvent à ces postes les versements relatifs aux emprunts pour les véhicules tels que planifiés par le fonds de renouvellement des véhicules et qui sont financés à l'intérieur même du budget général.

IMPACTS SUR LE COMPTE DE TAXES

À titre d'exemple, le compte de taxe d'une résidence, avec tous les services, d'une valeur de cent-quatre-vingt-mille dollars (180 000 \$) diminuera de 8 \$ et une propriété identique sans les services, augmentera de 20 \$. ★

Vous trouverez, accompagnant votre compte de taxes, le document explicatif plus détaillé des taux de taxes 2014, comme nous le faisons depuis quelques années.

L'ensemble des documents relatifs à la présente séance du conseil sera, en outre, présenté et disponible sur notre site Internet.

Je tiens à préciser que l'adoption des prévisions budgétaires ne constitue pas une décision de toutes les dépenses qui seront réalisées en 2014. Chacun des projets sera analysé par le conseil et réalisé conformément aux lois ainsi qu'aux règlements et politiques de la Municipalité.

Le maire, Gilbert Brassard

★ *Tel que demandé par plusieurs citoyens, le compte de taxes d'une résidence avec tous les services, d'une valeur de trois-cent-vingt-cinq-mille dollars (325 000 \$) diminuera de 43 \$ et d'une propriété identique, sans les services, augmentera de 34 \$.*

SÉANCES DU CONSEIL 2014



Pour l'année 2014, les séances ordinaires du conseil se tiendront à partir de 20h aux dates suivantes:

Lundi 20 janvier	Mardi 20 mai	Lundi 15 septembre
Lundi 17 février	Lundi 16 juin	Lundi 20 octobre
Lundi 17 mars	Lundi 21 juillet	Lundi 17 novembre
Mardi 22 avril	Lundi 18 août	Lundi 15 décembre



AVIS PUBLIC

RELATIF À L'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

Par la présente, avis est donné que lors de la séance extraordinaire du 16 décembre 2013, le conseil municipal a adopté les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2014 et le programme triennal d'immobilisation, comme suit :

SOMMAIRE DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES			
	Prévisions 2014	Prévisions 2013	Variation
Revenus			
Taxes	4 344 229 \$	4 215 664 \$	128 565 \$
Paiement tenant lieu de taxes	129 600 \$	128 129 \$	1 471 \$
Autres revenus de sources locales	484 300 \$	372 753 \$	111 547 \$
Transferts gouvernementaux	288 888 \$	488 979 \$	(200 091 \$)
Total des revenus	5 247 017 \$	5 205 525 \$	41 492 \$

Dépenses			
Administration générale	791 438 \$	830 017 \$	(38 579 \$)
Sécurité publique	577 822 \$	600 528 \$	(22 706 \$)
Transport	1 180 344 \$	1 234 653 \$	(54 309 \$)
Hygiène du milieu	656 757 \$	662 972 \$	(6 215 \$)
Santé et bien-être	14 000 \$	10 000 \$	4 000 \$
Urbanisme et développement	319 801 \$	299 717 \$	20 084 \$
Loisirs et culture	706 272 \$	764 948 \$	(58 676 \$)
Frais de financement	130 917 \$	169 705 \$	(38 788 \$)
Total des dépenses	4 377 351 \$	4 572 540 \$	(195 189 \$)
Autres activités financières	436 890 \$	425 286 \$	11 604 \$
Excédent des activités financières avant affectations	432 776 \$	207 699 \$	225 077 \$
Affectations			
aux activités d'investissement	97 400 \$	52 160 \$	45 240 \$
au surplus accumulé non affecté	90 632 \$	(46 130 \$)	136 762 \$
au fonds réservé - développement	203 532 \$	151 517 \$	52 015 \$
au fonds de roulement	41 212 \$	50 152 \$	(8 940 \$)
Total des affectations	432 776 \$	207 699 \$	225 077 \$
Excédent à des fins budgétaire	0 \$	0 \$	0 \$

ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS			
	Prévisions 2014	Prévisions 2013	Variation
Dépenses d'immobilisation			
Administration générale	23 300 \$	6 800 \$	16 500 \$
Sécurité publique	19 500 \$	16 800 \$	2 700 \$
Transports	304 650 \$	130 000 \$	174 650 \$
Hygiène du milieu	164 650 \$	117 950 \$	46 700 \$
Urbanisme et développement	100 000 \$	15 000 \$	85 000 \$
Loisirs et culture	1 760 100 \$	119 010 \$	1 641 090 \$
Total dépenses d'immobilisation	2 372 200 \$	405 560 \$	1 966 640 \$

Financement			
Emprunt à long terme	990 333 \$	112 300 \$	878 033 \$
Affectation activités de fonctionnement	97 400 \$	52 160 \$	45 240 \$
Affectation fonds réservés	60 050 \$	52 285 \$	7 765 \$
Affectation fonds non réservés	110 950 \$	103 300 \$	7 650 \$
Financement par le pacte rural	42 000 \$	85 515 \$	(43 515 \$)
Financement par diverses subventions	1 071 467 \$	0 \$	1 071 467 \$
Total du financement	2 372 200 \$	405 560 \$	1 966 640 \$
Excédent à des fins budgétaire	0 \$	0 \$	- \$

Taux de la taxation générale au 100\$ d'évaluation	Taux 2014	Taux 2013	Variation
Taxe générale (résidentielle)	0.6463 \$	0.6336 \$	0.0127 \$
Taxe générale Service de la dette	0.0272 \$	0.0222 \$	0.0050 \$
Taxe de la Sûreté du Québec	0.0928 \$	0.0948 \$	(0.0020 \$)
Total	0.7663 \$	0.7506 \$	0.0157 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2013-2014-2015

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION				
Service	Description	2014	2015	2016
Administration				
	Ordinateurs	6 600 \$	3 500 \$	3 500 \$
	Logiciel d'unité d'évaluation en ligne	1 850 \$		
	Remplacement des rampes de l'hôtel de ville	3 100 \$		
	Revêtement de plancher à l'hôtel de ville	11 750 \$		
	Parc des Cheminots		150 000 \$	
Incendie				
	Panneau d'adresse pour secteur rural	15 500 \$		
	Achat d'un Res-Q-Jack pour la désincarcération	4 000 \$		
	Réaménagement de la caserne		25 000 \$	
Travaux publics				
	Réfection de trottoir	180 500 \$		
	Garage municipal		670 000 \$	
	Réfection d'asphalte - chemin Brousseau		490 000 \$	
	Aménagement d'enseigne municipale	42 000 \$		
	Réfection du chemin Petit Caribou	15 500 \$		
	Réparation de fissures sur le chemin du Lac-Labelle	21 000 \$		
	Construction d'un muret sur le chemin du Lac-Labelle	25 800 \$		
	Glissière de sécurité sur Montée Fugère	4 650 \$		
	Feu de circulation pour signalisation	9 500 \$		
	Limiteur de portée	5 700 \$		
Hygiène du milieu				
	Cabanon pour pompe de transfert	4 650 \$		
	Réfection d'aqueduc pour éliminer des coulisses	9 000 \$		
	Aqueduc rue Allard	151 000 \$		
Urbanisme et développement				
	Bureau d'accueil touristique	100 000 \$		
Loisirs et culture				
	Rénovation du centre communautaire	1 100 000 \$		
	Dôme sur la patinoire	600 000 \$		
	Réparation du toit de la Maison de la culture	20 000 \$		
	Rénovation de la cuisine à la salle Wilfrid-Machabée	15 200 \$		
	Aménagement de sentier - secteur rivière Maskinongé	12 000 \$		
	Achat de table à pique-nique	9 900 \$		
	Rayonnage pour la bibliothèque	3 000 \$		
	Total	2 372 200 \$	1 338 500 \$	3 500 \$

DONNÉ à Labelle, ce dix-septième jour de décembre deux-mille-treize (17 décembre 2013).

La directrice générale et secrétaire-trésorière,

Claire Coulombe, g.m.a.



SERVICE DES LOISIRS ET DU TOURISME

Belinda Proulx, 819-681-3371, poste 5009

bproulx@municipalite.labelle.qc.ca

Horaire des patinoires, toujours valide si la température le permet :

Du lundi au vendredi : 15 h 30 à 22 h
Samedi et dimanche : 12 h à 22 h
Fériés et semaine de relâche : 12 h à 22 h

À noter que la patinoire avec bande est réservée aux périodes suivantes à compter du début du mois de janvier :

Lundi :	19h30 à 20h30	Mardi :	18h à 19h
Mercredi :	20h à 21h30	Jeudi :	18h30 à 19h30
Vendredi :	19h à 20h30		

À noter aussi que lors des journées fériées, pédagogiques et semaine de relâche, les salles de joueurs seront ouvertes dès 10h, mais aucune surveillance ne sera effectuée avant midi.

* Sujet à changements si trop de vandalisme*



PROGRAMMATION DES LOISIRS

- ◇ La programmation des loisirs estivale sera disponible début avril 2014 avec plusieurs informations sur le camp de jour 2014.
- ◇ La programmation automnale sortira vers le début septembre avec notre offre de cours variés pour la rentrée.
- ◇ Celle de l'hiver vous attendra début décembre avec toutes les activités à mettre à votre agenda pour la belle et froide saison.

Table de concertation des organismes

CONFÉRENCE IMPORTANTE du 15 mars 13h

**À LE DEMANDE GÉNÉRALE, LA CONFÉRENCE SUR LA GOUVERNANCE VOUS EST OFFERTE
CETTE ANNÉE ENCORE!**

Savez-vous gouverner votre OBNL ?

De nombreuses personnes, désireuses de prendre une part active dans la vie de la communauté, d'agir concrètement et de participer à la prise de décisions, acceptent d'occuper un poste d'administrateurs bénévoles au sein d'un organisme à but non lucratif.

Toutefois, la fonction d'administrateur comporte des exigences bien précises. Les administrateurs ne sont pas des bénévoles comme les autres. Ils ont un rôle précis à jouer au sein de leur organisme et ils ont également des devoirs et des responsabilités légales à assumer.

Pour répondre à leurs questions, la Municipalité de Labelle via son service des loisirs et tourisme est heureuse de vous offrir gratuitement une formation intitulée **Gouvernance d'un OBNL**. Cette formation vise à enseigner aux administrateurs les procédures de gestion d'un organisme à but non lucratif.

Cette formation est pour vous et est hyper importante pour mieux comprendre votre rôle et vos responsabilités en tant qu'administrateur!

On vous attend en grand nombre!

Prière de réserver votre place avant le 7 mars 2014 en appelant au Service des loisirs. Tous les administrateurs des organismes reconnus par la Municipalité sont les bienvenus. Pour toutes les autres personnes intéressées par cette formation, un coût minime vous est demandé lors de votre inscription, soit 10\$.

Durée de la formation: 3h



Gestion des plaintes relatives aux matières résiduelles



La Municipalité de Labelle prend à charge le suivi des dossiers concernant la gestion des matières résiduelles.

Donc, pour toute difficulté quant à la collecte des matières résiduelles ou recyclables, veuillez communiquer avec la Municipalité au numéro indiqué ci-dessous et nous ferons le suivi requis.

Veuillez consulter les consignes à suivre pour la collecte des déchets domestiques et des matières recyclables dans notre calendrier de collecte 2014, qui sera inclus aux comptes de taxes 2014.

Pour le secteur de la Rive Ouest du Lac Labelle : vous devez vous référer au calendrier de la collecte de la Municipalité de La Minerve, qui sera inclus également aux comptes de taxes 2014.

Pour toute plainte ou information, veuillez contacter Mme Ginette Cormier, secrétaire au Service de l'urbanisme au 819-681-3371 poste 5001.

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Versements de vos taxes

Veuillez noter que pour les paiements SIPC (guichet automatique, par téléphone ou par Internet), votre numéro de compte est le numéro de matricule. Il est de votre responsabilité de vous assurer que votre paiement a bien été effectué. Vous pouvez contacter votre institution financière ou nous contacter pour procéder à la vérification du paiement.

Paie ment par la poste

Si vous n'avez pas vos coupons de remise, veuillez inscrire lisiblement à l'endos du chèque, l'adresse de votre résidence dans la Municipalité de Labelle ou votre numéro de matricule.

Veuillez prendre note que vous pouvez toujours consulter la matrice graphique de la Municipalité de Labelle sur notre site Internet à www.municipalite.labelle.qc.ca.



Bibliothèque Lancia-Monette

819-681-3371

Nathalie Robson, poste 5021



Si vous désirez vous inscrire à la bibliothèque, n'oubliez pas d'apporter une preuve de résidence. L'abonnement est gratuit pour les résidents/contribuables ainsi que l'accès aux postes informatiques et au réseau Internet sans fil.

Heures d'ouverture :

Mardi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi : 12 h 30 à 16 h 30
Jeudi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi : 10 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30
Samedi : 9 h à 12 h 30

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter Nathalie Robson, directrice, au 819-681-3371, poste 5021 ou par courriel : biblio@municipalite.labelle.qc.ca
Vous pouvez également consulter notre page web : www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/labelle

ACTIVITÉS DE L'HIVER 2014 CLUB DE SKI DE FOND DE LABELLE

	1 février	15 février	15 MARS
FÉVRIER	JOURNÉE VIN\FROMAGE	RANDONNÉE PLEINE LUNE de St-Valentin	DÎNER OKTOBERFEST
MARS	Apportez votre vin et votre fromage... C'est un partage! (Départ 11h30)	Fondue chinoise au refuge de la mine avec ambiance d'amour... Attention : Les places sont limitées, il faut réserver rapidement. Coût: 10\$ \pers. (Départ 17h)	Mmmm!!!! Quelle bonne dégustation... (Moyennant une petite contribution de 10\$, payable d'avance). Attention : Il faut réserver (avant le 7 mars) pour être certain d'avoir assez de saucisses... Apportez votre bière, on partage!!

DÉNOMINATION ET EMPLACEMENT DES SALLES MUNICIPALES

Voici un petit rappel des noms ainsi que de l'emplacement des diverses salles municipales de la Municipalité.



Salle Wilfrid Machabée: 1, rue du Pont, en-haut de l'Hôtel de ville

Salle Valiquette: 7393, boul. du Curé-Labelle, en-haut de la Maison de la culture Antoinette-Malo-Dumontier

Pavillon des loisirs: 15, rue des Loisirs, à côté du terrain de balle

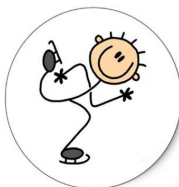
Gymnase du centre communautaire, piscine et chapelle: 29, rue du Couvent

Club de l'Âge d'Or: 1, rue du Pont, par l'arrière

Semaine de relâche

L'organisation de cette semaine d'activités est sur le point d'être finalisée. Le Comité des loisirs travaille à vous offrir une semaine des plus diversifiées.

Surveillez nos différentes plates-formes de communication pour connaître tous les détails.

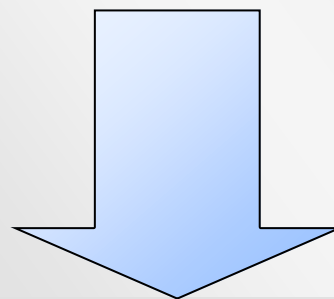


Vous avez des documents à nous apporter ou des clés à nous remettre, mais nos bureaux sont fermés?

Située à la droite de la porte principale de l'Hôtel de ville, vous y trouverez une boîte de dépôt de nuit.

Surveillez l'image ci-bas.

Boîte de dépôt de nuit



Veuillez noter que vous pouvez retrouver plusieurs informations supplémentaires en consultant le site de la Municipalité au www.municipalite.labelle.qc.ca

De plus, si vous désirez émettre vos commentaires sur l'*Info municipale* ou encore vous inscrire pour le recevoir par courriel, n'hésitez pas à communiquer avec nous à l'adresse courriel suivante : info@municipalite.labelle.qc.ca

Depuis 2012, la Municipalité de Labelle vous offre une page FACEBOOK afin de joindre le plus de résidents et non-résidents possible.

Cette page se veut un outil de rappel pour divers documents, événements, activités ou autres ayant lieu dans notre Municipalité. Vous pourrez donc être mis au courant rapidement des nouveaux documents disponibles sur le site Internet de la Municipalité ou d'activités mises sur pied par la Municipalité.



VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Gilbert Brassard

- Maire;
- Membre du Conseil des maires de la MRC;
- Membre de la Commission des finances;
- Membre du Comité de plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) des Laurentides;
- Membre du Conseil d'administration du Centre local de développement (CLD);
- Membre de la Table d'harmonisation du Parc du Mont-Tremblant;
- Membre d'office sur tous les comités et commissions;
- Membre du Comité Village-Relais;
- Membre du Comité de diversification économique;
- Membre du Comité des ressources naturelles du territoire des Laurentides;
- Membre du Comité de planification et du développement du territoire de la MRC des Laurentides;
- Représentant de la MRC des Laurentides au conseil d'administration de TRICENTRIS
- Président de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR)
- Président de la PROMA
- Co-président du Comité des parcs régionaux linéaires



Claude Nantel

- Membre de la Commission des finances;
- Conseiller responsable du Comité consultatif d'urbanisme;
- Coresponsable du dossier de la protection de l'environnement;
- Représentant de la Municipalité auprès de la Société d'horticulture et d'écologie de Labelle;
- Représentant de la Municipalité auprès du Comité d'embellissement
- Opération Œil de lynx



Claude Labonté

- Conseiller responsable du dossier sur le développement économique;
- Membre du Conseil d'administration de Loisirs Laurentides;
- Conseiller responsable des relations avec les associations;
- Membre du Comité de diversification économique;
- Représentant de la Municipalité auprès de la Société d'horticulture et d'écologie de Labelle;
- Représentant de la Municipalité auprès du Comité d'embellissement;
- Membre du Comité de retraite;
- Membre de la Commission des ressources humaines;
- Membre du Conseil d'administration de l'organisation des bassins versants (OBV) des rivières Rouge-Petites-nation et Saumon et membre de l'OBV Rivière-Rouge-Nord;
- Représentant de la Municipalité auprès de la Chambre de commerce de Labelle
- Représentant de la Municipalité auprès de l'organisme Plein air Haute-Rouge.



Patrice Charette

- Conseiller responsable du Service des travaux publics et de la voirie;
- Conseiller délégué à l'Office municipal d'habitation;
- Représentant de la Municipalité auprès du Comité de la gare.



Nadia Masse

- Représentante de la Municipalité auprès de Réseau-Biblio des Laurentides;
- Membre de la Commission des ressources humaines;
- Conseillère responsable du dossier du Service des loisirs et du tourisme;
- Conseillère responsable de la culture;
- Membre du Comité des loisirs;
- Représentante de la Municipalité auprès de la Maison des jeunes;
- Responsable des questions familiales et/ou des aînés et représentante auprès du Carrefour action municipale et famille;
- Conseillère sur le Comité de la politique familiale, Municipalité amie des aînés.



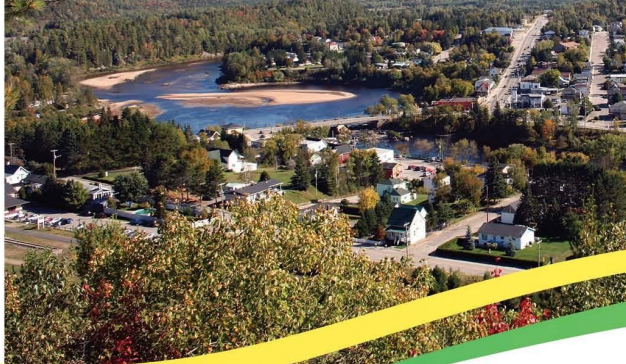
Robert Bergeron

- Maire substitut à la MRC;
- Responsable de la Commission des finances;
- Président du Transport adapté et collectif des Laurentides (TCAL);
- Responsable de la Commission des ressources humaines;
- Coresponsable de la Municipalité dans le dossier de protection de l'environnement;
- Représentant de la Municipalité au Conseil d'administration du Manoir Labellois;
- Membre du Comité de diversification économique;
- Membre du Comité d'étude Internet haute-vitesse en zones non-desservies.



Michel Lefebvre

- Conseiller responsable du dossier de la sécurité publique et du Service de sécurité incendie;
- Membre de la Commission des ressources humaines;
- Membre du Comité de retraite;
- Membre du Comité Village-Relais
- Représentant de la Municipalité auprès de la Sûreté du Québec.



POUR NOUS JOINDRE

Hôtel de ville
1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0
Téléphone : 819-681-3371, **Télécopieur** : 819-686-3820
Courriel : info@municipalite.labelle.qc.ca, **Site internet** : www.municipalite.labelle.qc.ca

PAR SERVICE

CONSEIL MUNICIPAL

Maire Gilbert Brassard (5006)

ADMINISTRATION

Direction générale Claire Coulombe, directrice générale (5004)
Finances Marie-France Turpin, dg adjointe (5002)
Greffé Geneviève Gaudreau (5003)
Taxation Suzie Durand (5005)
Réception Danielle Lacasse (5000)

LOISIRS, TOURISME ET CULTURE

Loisirs Belinda Proulx, directrice (5009)
Bibliothèque Nathalie Robson, directrice (5021)
Piscine Johanne Paquette (5014)
Société d'histoire Gilbert Cholette (5022)

SERVICE D'INCENDIE

Stephen Potts, directeur (5023)
Urgence 911

TRAVAUX PUBLICS

Marc Ethier, directeur (5010)
Télécopieur (819) 686-1073
Urgence (téléavertisseur) (800) 363-3781
demandez numéro d'utilisateur (414258)

URBANISME

Marc Blaquiére, directeur (5007)
Maryse Trudel, directrice adjointe (5008)
Ginette Cormier, secrétaire (5001)
Martin Ouimet, environnement (5031)

INFO MUNICIPALE

N'oubliez pas que vous pouvez retrouver plusieurs informations sur le site Internet de la Municipalité, dont *l'Info municipale* au www.municipalite.labelle.qc.ca. Nous vous offrons également la possibilité de le recevoir par courriel. Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec nous à l'adresse courriel suivante : info@municipalite.labelle.qc.ca.

Suivez-nous sur Facebook ! Des informations régulièrement mises à jour s'y trouvent!



Municipalité de Labelle, 1 rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0
T. 819 681-3371 • F. 819 686-3820
www.municipalite.labelle.qc.ca
Pour publication : info@municipalite.labelle.qc.ca